

Département
du
Val-d'Oise



Objet:

Mission de Contrôle
Technique pour la
conduite des travaux de
rénovation du
complexe sportif Albert
Schweitzer

S.C.E.R.G.I.S

Syndicat de Communes
pour l'Étude, la Réalisation et la Gestion
d'Installations Sportives

S.C.E.R.G.I.S.

=====

DÉCISION DU PRÉSIDENT

=====

PRISE LE 05 août 2024 EN APPLICATION DE LA DELEGATION
D'ATTRIBUTIONS DU COMITE SYNDICAL RESULTANT DE LA
DELIBERATION DU 08 mars 2021.

Le Président du SCERGIS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment l'article R.2111-1 ;

Vu les statuts du SYNDICAT DE COMMUNES POUR L'ETUDE, LA RÉALISATION ET LA
GESTION DES INSTALLATIONS SPORTIVES (SCERGIS) ;

Vu la délibération du comité syndical n° DEL-080321-05 en date du 08 mars 2021 relative
à la délégation générale d'attributions du Comité Syndical au Président ;

Vu la délibération du comité syndical n° DEL-240324-09 en date du 25 mars 2024 portant
adoption de l'Autorisation de Programme et Crédits de paiement – « rénovation du
complexe sportif Albert Schweitzer » ;

Vu les demandes de devis pour une mission de Contrôle Technique pour la conduite des
travaux de rénovation du complexe sportif Albert Schweitzer ;

Vu l'analyse des offres réalisée le 29 juillet 2024 par le cabinet Inverness, Assistante Maître
d'Ouvrage pour l'opération ;

Considérant que les travaux de rénovation des terrains de jeu et de la piste d'athlétisme du
complexe sportif Albert Schweitzer nécessitent le recours à un ensemble de missions de
Contrôle Technique portant sur les items suivants : LP, SEI, HAND et, sur options : F
(Mission relative au fonctionnement des installations) et AV (Mission relative à la stabilité
des avoisinants) ;

Considérant que 2 offres ont été reçues ;

Considérant que l'offre remise par la Société BTP CONSULTANTS doit être déclarée comme
la mieux-disante ;

Au vu des visas et considérants ci-dessus énoncés ;

DÉCIDE

Article 1 :

De signer le devis n° P-CT92S-2024-20-235260, annexé, relatif à la mission de Contrôle Technique (CT), pour la conduite des travaux de rénovation du complexe sportif Albert Schweitzer avec la Société BTP CONSULTANTS (Agence Hauts de Seine Sud CT), dont le siège social est situé Immeuble Central Gare 1, place Charles de Gaulle 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX – SIRET n° 408 422 525 00019 ;

Article 2 :

La mission est arrêtée à la somme suivante :

- Missions de base (LP, SEI & HAND) = 10 585,00 € HT (dix-mille-cinq-cent-quatre-vingt-cinq euros) ;
- Option F (Mission relative au fonctionnement des installations) = 600,00 € HT ;
- Option AV (Mission relative à la stabilité des avoisinants) = 750,00 € HT.

Le Règlement de la mission suivra le descriptif des prestations annexées ;

Article 3 :

La présente décision vaut Ordre de Service ;

Article 4 :

Les dépenses correspondantes seront réglées sur les crédits prévus à cet effet au budget du syndicat ;

Article 5 :

En application de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du comité syndical.

Fait à Soisy-sous-Montmorency, le 05 août 2024



05 AOÛT 2024

Acte certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la décision ayant été reçue par
Le représentant de l'état le
NOTIFIÉ le

05 AOÛT 2024

05 AOÛT 2024

05 AOÛT 2024

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise ou d'un recours gracieux auprès du SCERGIS, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La délibération ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (information et accès au service disponible à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>).